

LES INTERDITS A LA RAMASSE

EN TOTALITE :

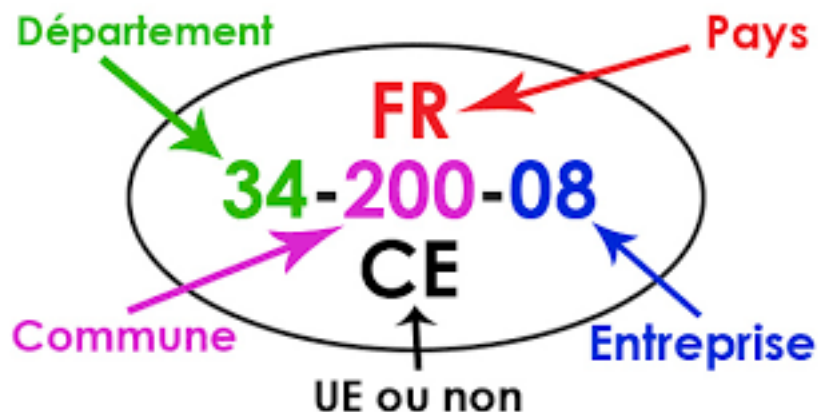
Toutes les viandes hachées

Tous les produits frais non conditionnés

Les abats réfrigérés

Les pâtisseries réfrigérées avec crème

PEUVENT ETRE RAMASSEES : *SI ESTAMPILLES*



Les plats cuisinés tel que :

-saucisses, farces, paupiettes, boudin noir ou blanc, merguez, chipolatas, tomates ou pommes de terre farcies, bouchées à la reine

En cas de doute, sans estampille ne pas ramasser